

Pierre PRENAUD
EXPERT HONORAIRES PRÈS LA COUR D'APPEL
1 bis RUE VOLTAIRE
44000 NANTES

Tél. 02 40 69 15 50
Télécopie : 02 40 69 07 81

NANTES, le 30 juin 2004

TA NANTES
Ordonnance du 11 mars 2004

ROIRAND C/ COMM. HAUTE GOULAINÉ

N/REF. 04/09

Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
2, rue Victor HUGO
44115 HAUTE GOULAINÉ

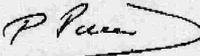
COPIE

Monsieur Le Maire,

Suite à la note aux parties après la réunion du 8 avril 2004, je suis toujours en attente de la date à laquelle la DDA interviendra pour dégager les canalisations de Monsieur ROIRAND.

Je suis relancé par le Tribunal qui souhaiterait que cette opération se déroule le plus rapidement possible, parties dûment convoquées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.


P. PRENAUD



Copie :
Maître PLATEAU - REF. 03/411
Maître MATHOREL - REF. MAIRIE HAUTE GOULAINÉ